Première année. — N° 6. Le Numéro : 50 cent. 15 Avril 1922.

# Dansons !

JOURNAL BI-MENSUEL PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Instructif — Organe du danseur amateur — Documentaire

ABONNEMENTS :
France et Colonies, un an. ... ... ... 12 fr.
Étranger, un an... ... ... ... ... ... ... 15 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
105, Faubourg Saint-Denis — PARIS (Xe)
*Directeur-Gérant :* André PETER'S
Tél. : BERGÈRE 56-51 PROFESSEUR DE DANSE Ch. postal 398-75

POUR LA PUBLICITÉ
*S'ADRESSER A L'AGENCE "PUBLICITOR"*
*27, Boulevard Magenta, Paris*
*ou aux Bureaux du Journal*

## DANSONS-NOUS BIEN LE VÉRITABLE TANGO ?

*A propos de l'article paru dans le quatrième numéro de* « Dansons », *nous avons reçu la lettre suivante, qui, croyons-nous, présente un réel intérêt pour nos lecteurs et que nous nous faisons un plaisir de publier.*

Paris, le 18 mars 1922.

Messieurs,

J'ai beaucoup apprécié votre article : *Conservons à chaque danse son caractère,* paru dans votre numéro du 15 mars.

Le « shimmy » mécanise et dénature toutes les autres danses, leur enlève leur caractère. Cela est si vrai que, dans les dancings, aux heures d'affluence et de nervosité, les orchestres sentent la nécessité de multiplier fox-trots et shimmys pour satisfaire aux besoins d'agitation du public.

Rentré d'Argentine il y a six mois, je souffre de voir danser le paso doble sur le one step ; je ne cesse de répéter qu'il faudrait danser le paso doble entièrement sur des tables de plus en plus petites ; le one step est sportif, il appelle des gestes larges, l'allure est négligée, l'autre, au contraire, est ramassé tout en nuances et en contrastes.

Beaucoup de danseurs prétendent que le « corte » du tango ne se fait plus, se méprenant sur le sens du mot corte (arrêt), de cortar (couper). Le corte ne consiste pas à ramener sa danseuse sur la jambe droite ou gauche ; il est le caractéristique même du tango, la note énergique, qui permet au couple de marquer un contraste, de donner à la danse une expression nouvelle. Il contribue au mystère du tango, d'abord nonchalant, insinuant, puis tout d'un coup énergique, presque brutal. On doit sentir le principe féminin et le principe masculin, soit en harmonie, soit en lutte. C'est le corte qui est la clef du tango, soit qu'on l'interprète en avant, sur le côté, en tournant, etc. Ce n'est pas un pas, c'est une attitude.

Au début, lorsque les Sud-Américains étaient sous la domination espagnole, le tango était une danse d'esclaves, une longue plainte avec des

pas soumis, souples, puis des mouvements de révolte, quelques coups de poignard, d'où le corte. C'est celui qu'on danse encore dans les pampas.

Puis ce fut le poème de la vie, avec ses élans et ses désillusions marquées par le corte.

Il y a des tangos qui évoquent un combat avec cliquetis d'armes, chocs ; d'autres des adieux, un train qui démarre, un autre Viviani, le souffle de l'orateur qui s'enfle et s'éteint, etc.

Il n'est pas interdit d'y introduire des sentiments ou des impressions personnelles, pourvu qu'on respecte le rythme, le compas, comme ils disent à Buenos-Aires.

Supprimer le corte, c'est tuer le tango.

Quelle impression pénible se dégage de ces couples qui ont l'air de réaliser un tour de force quand ils dansent, gesticulant et se balançant dans tous les sens. Beaucoup de professeurs préconisent ce balancement en avant et en arrière, au tango, ce qui est une hérésie.

Il faut danser sur un couloir étroit et long, entouré de précipices.

Les Argentins, non seulement dansent, mais miment, ce qui ajoute au mystère et au charme de cette danse. *Un Lecteur.*

LIRE EN 3e PAGE :
**Notre 6e Leçon de Danse**

## Un Cri d'alarme

Les principaux restaurants « avec orchestre » ont failli décider la suppression de leurs musiciens, dont l'emploi constitue pour eux une source supplémentaire d'impôts écrasants Les dancings, en particulier, soumis à ce régime implacable, se plaignent depuis longtemps avec juste raison, d'une loi qui les réduit à la misère, quels que soient leurs efforts.

Le dancing se trouve pris entre deux volontés différentes, dont chacune a sa valeur : celle du fisc, qui impose une taxe formidable, et celle du client, qui d'autre part, maître absolu de ses dépenses se soustrait tout bonnement à cette taxe en se refusant le plaisir de danser aussi souvent qu'il le désire.

Le résultat indéniable de cet état de choses, est que *personne* n'est satisfait : le public d'abord, qui paie très cher et se trouve obligé de se priver d'un plaisir qui pourrait être beaucoup moins coûteux. Le dancing ensuite, qui faute de recette n'arrive souvent pas à couvrir ses frais, et de plus est traité de « mercanti » par le public mécontent. Le fisc enfin, qui perçoit peu parce que les recettes sont faibles.

Qui peut remédier à cet état de choses ? Le public a pris sa décision, et celle-ci est irrévocable : il danse moins. Le dancing prend la sienne le jour où il est déclaré en faillite, annulant ainsi l'impôt et mettant dans l'embarras ses créanciers et son personnel. Quant au fisc, retranché derrière la loi, il subit comme les deux premiers, les conséquences de la dite loi : l'impôt ne produit pas, le gouvernement est obligé d'en créer d'autre nature, que toute la nation supporte, et le pauvre qui a sa part dans la fameuse taxe illusoire et inféconde, se trouve lésé comme tout le monde.

Mais, direz-vous, n'exagère-t-on pas l'importance de la dite taxe ?

*Dansons !* a déjà fait connaître au public le montant exact de ce qu'il payait. Nous allons le résumer à nouveau.

Du prix d'entrée, le fisc prélève exactement le tiers, même le jour où la recette ne compense pas les frais.

Sur le prix de vente des consommations, le fisc prélève encore 20 %. Ce deuxième impôt s'étend d'ailleurs à toute recette à l'intérieur de l'établissement, de quelque nature qu'elle soit. Le client le paye sur le vestiaire, et même sur l'usage des... lavabos.

Si le dancing ne fait pas payer d'entrée, c'est le tiers du prix de la consommation qui est prélevé.

Ce n'est qu'après avoir payé cet impôt que l'établissement voit apparaître son réel chiffre d'affaires et huit fois sur dix ce chiffre est inférieur à celui des dépenses,

LIRE EN 4e PAGE :
**La Liste complète des Dancings**

car pour faire danser il faut une salle spacieuse et luxueusement aménagée, dans un quartier central et bien fréquenté, ce qui occasionne un loyer des plus coûteux. Les musiciens qui font métier journellement de donner à danser, même et surtout le dimanche, se fatiguent plus vite que les danseurs, d'où la nécessité d'un double orchestre. Tous les autres frais sont à l'avenant : éclairage à profusion, publicité, etc..., de sorte que sans aucun milieu, deux catégories se classent immédiatement : le dancing qui fait recette parce que l'on s'y écrase pour danser, et celui qui est dans l'obligation de fermer ses portes après avoir échoué.

Pour quelle raison a-t-on créé cet impôt ?

Est-ce pour tuer la danse pour cause d'immoralité ?

Est-ce pour y trouver une source de bénéfices ?

On ne me fera jamais croire que c'est par pure moralité ; rien de tout ce qui a été dit jusqu'ici sur la danse n'a jamais été prouvé. Je peux affirmer que des plaisirs infiniment moins anodins alimentent les caisses de l'Etat et de l'Assistance publique : je ne citerai que les jeux et les courses en particulier, où les plus honnêtes travailleurs vont régulièrement porter leurs appointements. Les poches vidées, ceux-ci rentrent ensuite chez eux, assistent au sombre désespoir de leur femme et de leurs enfants, maudissant le riche et se laissant gagner peu à peu aux théories les plus anarchistes.

Ici, nous sommes en présence d'une passion dangereuse dont l'homme ne peut se défendre, aussi il continuera à payer, mais la passion de la danse est bien peu de chose à côté de celle-ci, et le client se défend contre la taxe en supprimant un plaisir qui grève un peu trop son budget.

Nous devons donc supposer que la taxe a été créée dans le but d'alimenter réellement la caisse des contributions, mais alors il y a erreur : si on fait payer un dancing au point que ne pouvant plus faire face à ses dépenses il se trouve dans le cas de fermer, c'est juste l'inverse qui se produit.

Le gouvernement a eu dernièrement la preuve évidente qu'un impôt modéré lui était plus favorable qu'un impôt exagéré : je veux parler de celui des cigarettes de luxe dont on a rétabli le prix, peu de temps après l'avoir doublé. Cette petite expérience est parfaitement probante.

La taxe des dancings fut créée à une époque où chacun dépensait sans compter ; la pénurie des affaires, générale dans tous les corps de métiers, a changé la face des choses, et la taxe ne peut plus rendre si elle reste au taux actuel. Il ne faut pas oublier que tout le monde danse, le petit comme le grand, mais que chacun dépense selon ses moyens et qu'actuellement tout le monde se restreint. En fin de compte il y a une erreur indéniable qu'il est indispensable de réparer, tandis qu'il en est temps encore, avant que le public déçu ne tourne les yeux vers un autre plaisir qu'il ne sera peut-être pas aussi facile de taxer que la danse. Celle-ci, d'ailleurs fait vivre actuellement un bon nombre de gens qui se trouvent sans pain et sans emploi, chaque fois qu'un dancing dépose son bilan. Espérons donc encore une fois dans l'indulgence et le bon esprit de ceux qui peuvent remédier à ce mal.

## Un ballet dansé par des Enfants

Mlle Eveline Galland et M. Marcel Bertheau, les talentueux professeurs de violon, ont donné, le dimanche 2 avril, dans la salle du « Journal », une audition de leurs élèves, qui obtint un véritable triomphe. Après un concert des plus réussi qui nous permit d'applaudir de jeunes virtuoses, la matinée se termina par un conte de Noël : « Les Jouets animés », joué par 40 enfants, et au cours duquel eût lieu un charmant ballet, dansé avec un ensemble parfait : les plus jeunes artistes n'avaient pas 7 ans!

## A NOS ABONNÉS

**Pour répondre au désir d'un certain nombre de nos abonnés, nous nous sommes procuré chez leurs éditeurs respectifs un certain nombre d'exemplaires de musique avec théorie du « Balancello » et de la « Polca Criolia ». A tout abonné qui en fera la demande, donc, nous adresserons l'une ou ces deux danses moyennant le prix de 3 fr. 50 chaque. « Dansons » prend les frais d'envoi à sa charge et s'efforcera toujours de rendre service à ses fidèles.**

## AUTOUR DU GLOBE...

### A L'ETRANGER

**En Turquie.** — « Dansons » a annoncé dans son précédent numéro que les femmes turques ne devaient plus danser. On dit même qu'en cas d'infraction à cette règle, elles sont passibles de poursuites judiciaires.

Elles n'en fréquentent que davantage les dancings, paraît-il, seulement elles s'habillent à l'européenne et la police ne les reconnaît plus ! Des clubs féminins ont même été créés, où les thés dansants les plus suivis réunissent tous ceux qui aiment ce charmant sport. Vive la danse !

**Au Canada.** — La danse est une grave question à Montréal. L'accès des salles de danse a été interdit à tout « enfant âgé de moins de 16 ans ». Un professeur en renom, M. Norman a demandé au directeur des services municipaux d'ajouter à cette clause la mention « entre 8 heures du soir et 9 heures du matin ». Ceci nous semble équitable car la danse entre enfants ne nous paraît pas monstrueuse du moment où elle a lieu à des heures raisonnables.

**A New-York.** — Inauguration du « Dansomètre ». — L'on va, paraît-il, réglementer la danse, et cela d'une drôle de manière, sous peine d'amende, il ne faudra pas faire plus de 66 pas de one step et plus de 40 de fox-trot à la minute. Parfait... Mais comment va-t-on mesurer les pas ? Je ne vois qu'un moyen, créer le « Dansomètre », et le fixer sur chaque danseur. Je crains bien que ce soit plutôt mal commode, et comique surtout lorsque pour empêcher les couples de danser joue contre joue, le danseur portera sur sa joue une pâte d'imprimerie afin de marquer sa cavalière si leurs têtes se touchent, moyen qui permettra encore de donner de nouvelles amendes !

— A l'église Saint-Marc on vient d'avoir recours pour récréer les fidèles, à la danse dite « eurythmique ». Le révérend Guthrie qui préconise cette méthode dit : « C'est la faute à notre culture générale si vous ne savez pas que la danse peut avoir un caractère religieux. » La formule du cinéma est : Instruire en amusant, celle de cette église : Prier en dansant. Voilà qui est original.

**A Grenade.** — En juin aura lieu un grand concours de danses populaires andalouses. On ressuscitera le passé, et l'on sera obligé de danser selon les règles prescrites par les plus vieux traités de danses connus. L'on se rendra ainsi compte des changements subis par cet art. La tentative est intéressante et montre qu'en Espagne aussi la danse est un sujet que l'on ne néglige pas.

## ÉCHOS

*La Presse nous signale un conflit qui met aux prises dans les dancings les éléments des deux sexes.*

*Les dames se plaignent que leurs danseurs ont abandonné l'habitude de porter des gants et prétendent avec juste raison que leurs toilettes claires portent rapidement les traces de la transpiration de ces messieurs.*

*Ceci est exact.*

*Les cavaliers prétendent, avec une galanterie que je ne peux qualifier de* française, *qu'ils ont quitté leurs gants parce que ceux-ci, depuis la mode des* dos nus, *portaient les marques de transpiration, de blanc gras, etc.*

*Ceux qui disent cela manquent d'éducation. La mode des dos nus ne les gêne guère depuis qu'il est de bon goût de tenir sa cavalière plus bas que la taille.: la vérité, c'est qu'il y a du laisser-aller. Avant la guerre, on ne craignait pas d'abîmer ses gants, pour protéger la toilette de sa cavalière.*

O O O

*M. Périn, l'auteur du « Balancello », vient de créer quatre nouveaux pas de cette charmante danse. Ce sont : Alga, Onda, Calma et Pérola.*

*Signalons qu'en dehors de la musique de Nocetti, il en existe deux nouvelles : « Pour danser le Balancello », de Maurice Yvain, et « La Balancelle », de d'Aguerre.*

O O O

*On dit que l'ancien « Sourire », redevenu le « Pélican », est actuellement un des meilleurs dancings de la capitale : les galas du samedi y réunissent l'élite de la société parienenne. Bonne et longue vie au nouveau « Pélican ».*

### ENTRE DEUX DANSES

## Déguisement Symbolique

Bouligoux, mon auvergnat d'ami, m'avait donné rendez-vous, le soir de la mi-carême, pour aller passer la soirée à son cours de danse.

Le professeur X... offrait à ses élèves et à leurs amis un petit bal masqué et costumé ; Bouligoux m'avait *bassiné* pendant plus de huit jours pour me décider à l'accompagner. A la fin, j'avais accepté, pour avoir la paix.

Pour obéir à la consigne, je m'étais déguisé ; j'étais en brigand d'opérette, tout en noir, chapeau, loup, manteau, bottes, etc. Ce fut dans cet appareil que je me rendis au petit café où m'attendait Bouligoux, dans le plus civil des complets.

— Et ton déguisement ? lui demandais-je.

— Ah ! c'est toi ! tu m'as fait peur, tu as l'air tellement chinichtre.

— Oui, c'est moi ! Mais toi, tu ne te déguises pas en civil, je supose.

— Oh non !

— Et alors, ton costume ?

— Mon cochtume ? Je l'ai dans ma poche.

J'étais déjà pas mal étonné que le travestissement d'un gros garçon comme Bouligoux pût tenir dans sa poche, mais mon étonnement devînt stupéfaction quand je le vis retirer de ladite poche un petit paquet pas plus volumineux qu'un jeu de cartes.

— Avec cha, fit-il, je vais me déguiger complètement, sans qu'il m'en coûte un fifrelin.

Il ouvrit le paquet et en retira un objet long, étroit, mince, noir et soyeux qu'il étala devant moi.

— Cha, fit-il, ch,est un bas que j'ai chipé à ma mère ; comme il était dépareillé, elle l'avait mis de côté dans l'echpoir de retrouver chon congénère, mais je m'en chuis j'emparé en douche.

— Et c'est tout ça, ton costume ?

— Eh oui ! partons, ch'est l'heure de faire notre apparition à la choirée.

Nous fîmes notre entrée.

Pendant le trajet, Bouligoux fourra dans son bas, son mouchoir, sa blague à tabac, son cache-col, son portefeuille, puis, page par page, *Le Matin, L'Intran,* un catalogue du Printemps, et même (Dieu lui pardonne), le dernier numéro de *Dansons*.

Lorsque le bas fut plein jusqu'à mi-mollet, Bouligoux le tritura entre ses mains pour lui donner, autant que possible, une forme adéquate à sa destination naturelle, puis, étirant l'ouverture, il y enfonça sa tête jusqu'au menton.

Nous fîmes notre entrée.

— Monsieur Bouligoux, lui dit le professeur à qui il présentait sa carte, je ne devrais pas vous recevoir, je vous avais bien prévenu que le costume était obligatoire.

— Eh bien ! fit mon ami d'une voix voilée, ne chuis-je point déguigé des pieds à la tête... *de pied en cap !* ajouta-t-il en se campant.

Et profitant de l'ébahissement de son interlocuteur, il pénétra victorieusement dans les salons.

Il y fut accueilli par un éclat de rire général. Avec son manque de tournure compensé par un excès de carrure, avec, surtout, ce pied mal équilibré qui semblait lui sortir du crâne, Bouligoux avait l'air d'un phénomène échappé de la foire : il avait tout du veau à cinq pattes.

Amusé, le professeur le suivit des yeux, puis, sans se soucier de ma présence, il se pencha à l'oreille d'une délicieuse « persane » et murmura :

— C'est sans doute un symbole : il danse comme un pied !

*Le shimmyste distingué.*

# UNE LEÇON DE DANSE

## LE SHIMMY ACTUEL

Nous avons décrit les pas les plus courants du Shimmy. Il ne nous reste plus qu'à les lier l'un à l'autre. Nous avons à notre disposition pour cela deux pas fondamentaux.

### La Marche

En premier lieu, la marche qui se fait couramment, presqu'exclusivement en avant pour le cavalier et en arrière pour la dame. Celle-ci est lente : chaque pas marché correspond à deux temps de musique.

Après un dernier pas marché en avant du pied droit, le cavalier ouvre légèrement la position pour partir de côté et commence en partant du pied gauche n'importe lequel des six pas que nous avons décrits dans les précédents numéros de *Dansons!* Après leur exécution, il referme la position et reprend sa marche en partant du pied gauche en avant.

La dame quitte la marche sur le pied gauche en arrière, exécute le pas que lui fait faire son danseur, et à son signal, reprend la marche en arrière en partant du pied droit.

### Le Jazz

Un autre pas qui sert de liaison entre les précédents, et qui s'exécute d'ailleurs couramment dans le Shimmy, c'est le Jazz qui se fait en avant, en arrière et en tournant dans les deux sens. Ce pas complète l'étude que nous avons entreprise et nous en donnerons ici la description :

### Jazz en avant (4 temps)

Assemblez les talons et partez du pied droit.

1er *temps.* — Faites un petit pas du pied droit en avant en comptant « un ».

2e *temps.* — Assemblez le pied gauche au droit en comptant « deux ».

3e *temps.* — Faites un grand pas du pied droit en avant, en comptant « trois ».

4e *temps.* — Restez immobile et comptez « quatre ».

Vous êtes prêt à reprendre à nouveau le pas du pied gauche.

1er *temps.* — Faites un petit pas du pied gauche en avant du droit et comptez « un ».

2e *temps.* — Assemblez le pied droit en comptant « deux ».

3e *temps.* — Faites un grand pas du pied gauche en avant en comptant « trois ».

4e *temps.* — Restez immobile, et comptez « quatre ».

Vous êtes prêt à reprendre à nouveau le pas du pied droit, et à continuer en alternant successivement de chaque pied.

Vous trouverez la description de ces deux pas dans la figure 16. Vous remarquerez seulement que le quatrième temps de chacun d'eux n'est pas représenté, en raison de l'immobilité que vous gardez à ce moment.

Pendant que l'un des deux partenaires fait le Jazz en avant, l'autre le fait en arrière.

### Jazz en arrière (4 temps)

Assemblez les talons et partez du pied gauche.

1er *temps.* — Faites un petit pas du pied gauche en arrière en comptant « un ».

2e *temps.* — Assemblez le pied droit en comptant « deux ».

3e *temps.* — Faites un grand pas du pied gauche en arrière en comptant « trois ».

4e *temps.* — Restez immobile et comptez « quatre ».

Vous êtres prêt à reprendre le même pas en partant du pied droit.

1er *temps.* — Faites un petit pas du pied droit derrière le gauche en comptant « un ».

2e *temps.* — Assemblez le pied gauche en comptant « deux ».

3e *temps.* — Faites un grand pas du pied droit en arrière en comptant « trois ».

4e *temps.* — Restez immobile et comptez « quatre ».

Vous êtes prêt à reprendre à nouveau le pas du pied gauche, et à continuer alternativement de chaque pied.

Vous trouverez la description de ces deux pas dans la figure 15. Vous remarquerez seulement que le quatrième temps de chacun d'eux n'est pas représenté, pour la même raison que nous avons donnée pour la figure précédente.

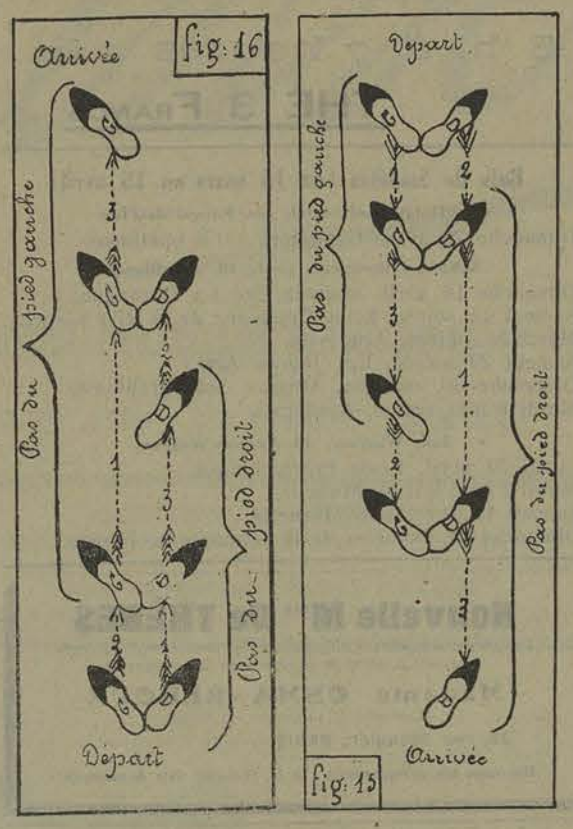


### Jazz en tournant (4 temps)

Vous pouvez faire les mêmes pas, en tournant soit à droite, soit à gauche, exactement comme vous tournez la polka, le boston, etc...

Nous ne donnons pas la représentation graphique de ces pas que vous déduirez aisément des pas en avant ou en arrière que nous venons de décrire. Veillez seulement à tourner constamment le corps de façon à achever chaque pas du pied gauche bien en arrière et chaque pas du pied droit bien en avant, lorsque vous tournez à droite, et achever chaque pas du pied droit bien en arrière et chaque pas du pied gauche bien en avant, lorsque vous tournez à gauche.

Quand vous faites le Jazz en avant, pour tourner à droite, commencez à tourner en partant du pied gauche après un dernier pas en avant du pied droit, et pour tourner à gauche, commencez à tourner en partant du pied droit après un dernier pas en avant du pied gauche.

Quand vous faites du Jazz en arrière, partez du pied contraire. Quand vous tournez à droite, pour reprendre le Jazz en avant, cessez de tourner sur un pas du pied droit et partez du pied gauche ; pour reprendre le Jazz en arrière, cessez de tourner sur un pas du pied gauche et partez du pied droit.

Quand vous tournez à gauche, partez du pied contraire.

Pour commencer l'un quelconque des six pas décrits précédemment dans *Dansons !*, le cavalier ouvre la position en terminant un pas de Jazz du pied droit (quelle qu'en soit la direction) et part du pied gauche à gauche.

Après leur exécution, il referme la position et reprend le Jazz (quelle qu'en soit la direction) en partant du pied gauche.

Pour la dame, même enchaînement, du pied contraire.

L'étude du Shimmy actuel est terminée. Le cavalier aura pour charge de mêler ces différents pas à son gré de la manière la plus flatteuse aux yeux du public. La dame observera de se laisser conduire avec la plus grande souplesse afin de faciliter la tâche de son partenaire. *Dansons !* tiendra ses lecteurs au courant de tout pas nouveau qui viendrait s'ajouter aux pas précédemment décrits.

(*Reproduction réservée.*)

Professeur A. PETER'S.

**Dans le prochain numéro nous commencerons l'étude du " Balancello ".**

# "Dansons!" et la Mode

## ROBES DE DANSES

La silhouette générale de la mode reste longue, plutôt amincissante, la taille basse, mais cependant un grand nombre de mamans voulant étoffer davantage leurs jeunes filles ne craignent pas de leur faire porter des robes dont le style tient beaucoup du Second Empire.

Pour la danse, du reste, rien n'est joli ni plus gracieux qu'une robe ample. Lorsque l'on tournoie, elle s'enfle de façon fort harmonieuse et cela nous remet en mémoire une anecdote que l'on contait au temps de Louis XIV.

Au début de son règne, les robes n'avaient pas l'ampleur des paniers si représentatifs de sa cour ; or, une fois, Mme de Montespan, assistant aux danses de Vestris, le fameux maître de ballet du Roi, fut surprise et charmée de le voir essayer de nouveaux costumes. Ils consistaient en une jupe très longue, plissée et tombante.

Soudain, lorsque lui et ses danseurs commencèrent à tournoyer, ces robes s'enflèrent et les danseurs paraissaient comme portés dans l'air par des ballons.

Mme de Montespan fit venir le lendemain Langlée, son couturier favori, et lui commanda des robes semblables pour elle, mais comme ces robes ne pouvaient se tenir d'elles-mêmes, Langlée fabriqua une sorte de cage en osier ; la robe à panier était née.

En voici une créée dans cet esprit, qui, l'on peut dire, rappelle deux périodes de la mode ; la première est cette période des vertugadins ou robes à plateau, comme les femmes en portaient sous la Renaissance, l'autre est celle des danseurs de Vestris en raison de leur forme cloche.

Cette robe délicieuse, fig. 573, est faite d'un corsage de crêpe marocain d'une seule couleur foncée, garnie d'une belle Valencienne autour du cou, les manches sont courtes, le corsage est drapé autour de la taille et la jupe est montée sous le corsage à petits plis ; la sous-jupe est en mousseline sur laquelle vient retomber une première jupe de taffetas à deux volants découpés en palmes, festonnés et frangés d'un ruban comète.

Quelques grosses roses brodées, que nous avons à dessein fait ressortir, parsèment la robe.

De petits effilés de soie retombent des festons mais

on peut les supprimer et les remplacer par un étroit rûché de mousseline.

Quant aux coloris à choisir, ceux remarqués le plus dans les bals cet hiver seraient tout indiqués. Ils sont inspirés des fleurs exotiques. Ce sont des tons unis fort beaux et plaisants à l'œil ; toutes les fleurs délicates que l'Impératrice Joséphine avait implanté en France et cultivé avec amour dans son jardin de la Malmaison semblent s'être donné rendez-vous dans nos bals modernes : les pivoines, les camélias, l'orchidée, le géranium, les fuschias, les rhododendrons, etc...

GIAFAR.

# On Danse à l'Apollo

dans la plus belle Salle de Paris

Tous les jours de 5 h. à 7 heures

**20, Rue de Clichy** — **THÉ 3 FRANCS**


## Où danserons-nous aujourd'hui ?

(Annuaire des Dancings)

### Thés dansants tous les jours

ACACIAS, 47, rue des Acacias.
APOLLO, 20, rue de Clichy.
CAFÉ DES PRINCES, 10, boulevard Montmartre.
CARLTON, 119, avenue des Champs-Elysées.
CIRO'S, 6, rue Daunou.
COLYSÉE-CLUB, 5, rue du Colysée.
CLUB DAUNOU, 7, rue Daunou.
COLISÉUM, 65, rue Rochechouart.
CLARIDGE'S, 74, avenue des Champs-Elysées.
GRAND TEDDY, 24, rue Caumartin.
GRAND VATEL, 275, rue Saint-Honoré.
LANGER'S, rond-point des Champs-Elysées.
MAC-MAHON, 29, avenue Mac-Mahon.
MOULIN-ROUGE, place Blanche.
OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines.
PAON ROYAL, 27, rue Caumartin.
POUSSIN BLEU, 4, rue Daunou.
SANS-SOUCI, 17, rue Caumartin.
SHÉHÉRAZADE, 16, faubourg Montmartre.
LE SOURIRE, 26, rue de Penthièvre.
TABARIN, 36, rue Victor-Massé.
VIGNON, 14, boulevard de la Madeleine.

### Soirées tous les jours

COLISEUM, 65, rue Rochechouart.
COLYSÉE-CLUB, 5, rue du Colysée.
CARLTON, 119, avenue des Champs-Elysées.
ELYSÉE-MONTMARTRE, 72, boulevard Rochechouart.
IMPÉRIAL, 59, rue Pigalle.
LUNA-PARK, porte Maillot.
MAC-MAHON, 29, avenue Mac-Mahon.
MAGIC-CITY, pont de l'Alma.
MOULIN-ROUGE, place Blanche.
NOEL PETER'S, 24, passage des Princes.
SHÉHÉRAZADE, 16, faubourg Montmartre.
TABARIN, 36, rue Victor-Massé.
VIGNON, 14, boulevard de la Madeleine.

**Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche seulement**

BULLIER, 31 à 39, avenue de l'Observatoire.
MOULIN DE LA GALETTE, 77, rue Lepic.
SALLE WAGRAM, 39, avenue de Wagram.
PALAIS POMPÉIEN, 58, rue Saint-Didier (sauf le mardi).

### Soupers dansants. Restaurants de nuit

ABBAYE DE THÉLÈME, place Pigalle.
CAFÉ AMÉRICAIN, 4, boulevard des Capucines.
CAFÉ DES PRINCES, 10, boulevard Montmartre.
CANARI, 8, faubourg Montmartre.
CAPITOLE, 58, rue Notre-Dame-de-Lorette.
CLUB DAUNOU, 7, rue Daunou.
GRAND TEDDY, 24, rue Caumartin.
GRAND VATEL, 275, rue Saint-Honoré.
GRELOT, place Blanche.
IMPÉRIAL, 59, rue Pigalle.
LAJUNIE, 58, rue Pigalle.
LANGER'S, rond-point des Champs-Elysées.
LE PERROQUET, 16, rue de Clichy.
LE RAT-MORT, place Pigalle.
LE ROYAL, 62, rue Pigalle.
MAXIM'S, 3, rue Royale.
MONICO, place Pigalle.
MONTMARTRE-SOUPERS, rue Pigalle.
PIGALL'S, place Pigalle.
SANS-SOUCI, 17, rue Caumartin.
SHÉHÉRAZADE, 16, faubourg Montmartre.
TABARY'S, 4, rue Vivienne.
TAVERNE DE NAMUR, 2, boulevard de Strasbourg.
ZELLI'S, 6 *bis*, rue Fontaine.

### Matinées le Dimanche

(en dehors des Thés dansants)

BULLIER, 31 à 39, avenue de l'Observatoire.
ELYSÉE-MONTMARTRE, 72, boulevard Rochechouart.
LUNA-PARK, porte Maillot.
MAGIC-CITY, pont de l'Alma.
MOULIN DE LA GALETTE, 77, rue Lepic.
SALLE WAGRAM, 39, avenue de Wagram.
TABARIN, 36, rue Victor-Massé.

### Bals de Sociétés (du 15 mars au 15 avril)

**A l'Hôtel Continental, rue Rouget-de-l'Isle**

Dimanche 26 avril, Candidats à l'X (matinée).

**Salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche**

Dimanche 16 avril, matinée, Sté La Dordogne.
Samedi 22, soirée, Ecole Commerc. de la Rive Gauche.
Mardi 25, soirée, Académia.
Samedi 29, soirée, Les Jeunes Arts.
Dimanche 30, matinée, Alliance Sténographique.
Mardi 9 mai, soirée, Académia.

**Salle Wagram, 39, Avenue Wagram**

Lundi 24 avril, Ecole Polytechnique.
Mardi 2 mai, Bal du Muguet.
Samedi 13, Protection Mutuelle.
Dimanche 14, Dotation de la Jeunesse de France.


**Houvelle Mme De THÈBES**

*Une devineresse, venant d'Égypte, dont le pouvoir dépasse toute imagination, vient de se révéler en la personne de*

**Madame OSMA-BÉDOUR**

Consulte de 10 heures à 7 heures

**23, rue Pasquier, PARIS** (près du " Printemps ")

**Horoscope par correspondance : 10 fr. (Envoyer date de naissance)**

## AVIS AUX DANSEURS

L'Odeur de **TRANSPIRATION** est enlevée instantanément par la **POUDRE D. T.**, sans lavage, par simple poudrage. Grande boîte **5 fr.** franco, envoi discret. Adresser mandat au Journal " Dansons ".

PERLES ET PRODUITS LUMINEUX

# RADIANA

(BREVETÉ S. G. D. G.)

**23, Boulevard des Italiens, 23 - Paris**

LE PLUS GRAND SUCCÈS
DES FOLIES-BERGÈRE ET DU CASINO DE PARIS

**Articles spéciaux pour Bals et Cotillons**

Pour vous permettre de vous rendre compte de la luminosité de nos produits, nous expédions franco, à titre exceptionnel contre **6** francs 1 tube de peinture rouge, jaune ou verte, ou 3 cartes-postales lumineuses assorties.

SALONS POUR SOCIÉTÉS
de 30, 50, 120 couverts

# TOURTEL-EST

**13, Rue de Strasbourg — PARIS (X^e)**

PATISSERIE -:- CONFISERIE
Lunchs — Buffets — Soirées

**G. DORÉ**

**83, Boulevard Magenta — PARIS**

*PEINTURE - DÉCORATION - MIROITERIE*
Spécialité d'installations de grands établissements
MEILLEURES CONDITIONS **DANCINGS**
**TOMASINA,** ONCLE ET NEVEU
**33, Rue d'Alsace — Tél. Nord 17-71**

**— POSTICHES D'ART —**
Coiffure — Massage — Manucure — Produits de Beauté
**ONDULATION INDÉFRISABLE PERMANENTE**

**François BAUDET**

**26, Boul. Magenta, 26 - PARIS -** Téléphone : NORD 59-23

**MATINÉES ET SOIRÉES MONDAINES**
**Pour bien danser, il faut le fameux**

**TOSTIA JAZZ TRIO** BANJO-PIANO BATTERIE
Direct. : **MARIENNE TOSTIA,** 171, Boulevard Murat, PARIS (XVI^e)

**Nepveu de Villemarceau**
COTILLON
**Coiffures, Cannes, Accessoires divers**
13, Rue Charlot, PARIS (III^e) — Tél. : Archives 35-32

**DOMINER, ÊTRE HEUREUX, RÉUSSIR**
Rêves réalisables, grâce aux **SECRETS** de **NIARKA.** Parfum astral-magnétique, très personnel, qui force **BONHEUR** et **RÉUSSITE** en **TOUT.** Notice explic. c. 0 fr. 6
Mme **D. NIARKA,** 131, Avenue de Paris, Saint-Mandé (Seine.)

*Voulez-vous apprendre à danser*
VITE et BIEN ?
Pour une cérémonie ?
Pour les Bains de mer cet été ?
Pour toute occasion ?
*Lisez attentivement l'annonce ci-dessous :*

**Cours de Danse A. PETER'S**

**105, Faubourg Saint-Denis, PARIS**
(près des gares du Nord et de l'Est)
**LEÇONS PARTICULIÈRES**
**COURS D'ENSEMBLE**
Danses Classiques
Danses Nouvelles
- (Méthode facile) -
*OUVERT TOUTE L'ANNÉE*
**PRIX TRÈS MODÉRÉS**
Recommandé aux Familles


Imp. V. JILEK, 182, rue du Fbg-Saint-Martin, Paris

*Le Directeur-Gérant :* A. PETER'S

## BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je soussigné* (1) .....

*demeurant à* (1) .....

*déclare souscrire un abonnement d'***UN AN** *à* " Dansons ! " *à partir du* .....

..... *aux prix de* (2) ..... *par an.*

*Ci-joint la somme de* (3) .....

....., *le* ..... *192*

SIGNATURE :

(1) Ecrire lisiblement : Nom, Prénoms et Adresse.
(2) France : **Un an : 12 fr.** ; Etranger : **Un an 15 fr.**
(3) Mandat, bon de poste, chèque, mandat-carte, ou chèque postal 398-75.

*Les timbres ne sont pas acceptés en payement.*